



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 24 juin 2010
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du **préavis municipal N°43/2010** qui nous propose :

l'**acceptation des comptes de la bourse communale au 31 décembre 2009**
- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission de gestion
- **L'assemblée décide à l'unanimité :**
 - **D'accepter les comptes de la bourse communale 2009 tels que présentés.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 24 juin 2010.

Le Président :
Pascal Contegat



La Secrétaire :
Yvette Freléchoux